

REVUE INTERNATIONALE DU PATRIMOINE

#18-19 - OCTOBRE 2025

RI
P

CONTRAT DE MARIAGE

Introduction

Première approche introductive :
de l'importance du contrat de mariage
en droit moderne

*Camille Anger, François Derème,
Isabelle Rein-Lescastereyres
et Jim Sauvage*

1

Droit international privé

La loi applicable au contrat de mariage
et à sa modification : une présentation

Jean-Louis Van Boxstael

5

Contrats de mariage, *nuptial agreements*,
contrats de mariage internationaux :
des outils nécessaires mais encore
imparfaits d'anticipation

Isabelle Rein-Lescastereyres, Tim Amos KC

15

Droit comparé

La convention matrimoniale en droit belge :
liberté contractuelle et limites

Jim Sauvage

22

L'apport d'un bien au patrimoine commun :
avantage matrimonial

Philippe De Page, Hélène Peisse

32

La clause d'attribution du patrimoine
exclusivement en cas de divorce

Nathalie Baugniet

43

Le statut des revenus du patrimoine propre
dans un régime à base communautaire

*Bertrand Savouré, Hasina Rakotondraibe,
Philippe De Page*

47

La société d'acquêts, cet îlot de communauté
dans un océan indépendantiste :
critère de détermination de l'apport,
sanction en cas d'impossibilité
de le déterminer, cohérence du régime...

Camille Anger, Claude Brenner

56

Les remèdes financiers après divorce :
bref aperçu de quelques mécanismes
de droit belge

Olympe Piérard

60

Les créances entre époux et les clauses
de règlement de comptes : état des lieux
en droit belge

Séverine Bevernaegie

69

Spécificités

La théorie des avantages matrimoniaux
en droit belge et son application
en régime séparatiste

Hélène Casman, Alain-Laurent Verbeke

77

La clause d'exclusion des biens
professionnels dans le régime français,
de la participation aux acquêts

Alexandra Foucart

90

Règlement de litige

Contrat de mariage et arbitrage

Patrick Wautelet

95



9 782919 826544

Legitech Sàrl

1, rue Pletzer
L-8080 Bertrange

T +352 26 31 64-1

www.legitech.lu



**LEGI
TECH** éditeur juridique

PERIODIQUE



Envois non distribuables à retourner à:
L-3290 BETTEMBOURG

PORT PAYÉ
PS/771